



Concours National de
**Reconnaissance
des Végétaux** 2023
Nouvelle-Aquitaine

12 établissements de la région Nouvelle-Aquitaine participent aux sélections régionales du grand Concours National de Reconnaissance des Végétaux

Mardi 16 mai 2023 - 9h

Agricampus 40 - CFAAH des Landes (40)

Le Concours National de Reconnaissance des Végétaux, soutenu par VALHOR (l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage), met à l'honneur l'excellence de la filière de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. La connaissance et la reconnaissance des végétaux par les jeunes en formation et les professionnels sont en effet un enjeu majeur pour la filière.

Ce mardi 16 mai 2023, la région Nouvelle-Aquitaine organisera au CFAAH des Landes (40) ses épreuves régionales de sélection pour le grand Concours National de Reconnaissance des Végétaux, dont la finale aura lieu les 6 et 7 décembre prochains à Lyon dans le cadre du salon Paysalia.

Lors de ces qualifications, 57 jeunes candidats, élèves et apprentis en formation Aménagements Paysagers et Productions Horticoles de niveaux 3 (CAP, BPA...), 4 (Bac Pro, BP...), 5 (BTS...) et 6 (Licence, BUT...), issus de 12 établissements de la région seront départagés lors d'épreuves de reconnaissance des végétaux. L'objectif : arriver premier dans chacune des catégories (niveau de formation et spécialité) afin de se qualifier pour la grande finale nationale du concours.



Soutenu par VALHOR et les fédérations professionnelles de l'Unep (Union Nationale des Entreprises du Paysage) et de VERDIR (ex-FNPHP Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières), ce Concours Régional de Reconnaissance des Végétaux de Nouvelle-Aquitaine est organisé en partenariat avec la DRAAF SRFD (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt), avec l'appui des établissements de formation agricole/horticole régionaux dont le CFAAH des Landes, organisateur de cette édition 2023.

Retrouvez toutes les informations et les visuels du Concours National de Reconnaissance des Végétaux sur www.primavera.fr - Rubrique Espace presse ou sur simple demande au 01 55 21 63 85
Contact presse : Primavera Communication
Rosa MOKRI - Tél. : 01 55 21 63 85/06 98 60 35 03 - rosa-sara.mokri@primavera.fr

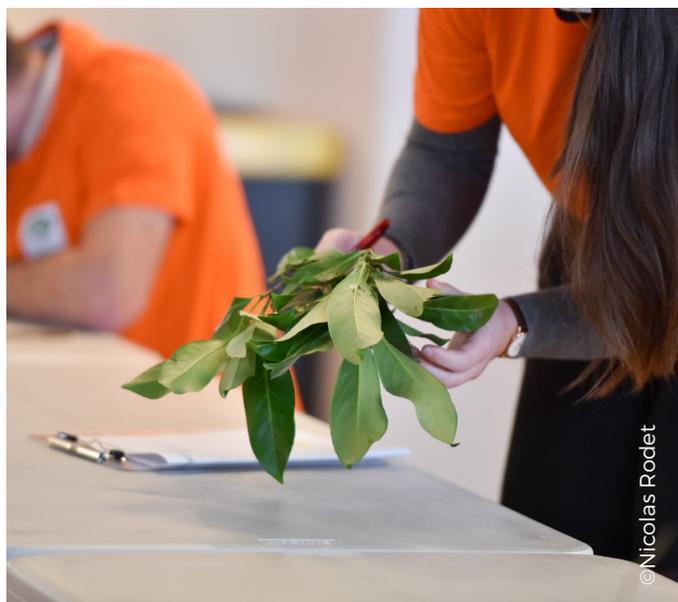
Les passionnés de botanique de la région Nouvelle-Aquitaine se défient

Situé à Oeyreluy, le CFAAH des Landes forme aux métiers de l'horticulture, du jardin, du paysage, de l'agriculture et de l'agroéquipement. C'est dans cet établissement que les 57 candidats rigoureux et passionnés de botanique de la région s'affronteront ce mardi 16 mai 2023.

En quoi consistent les épreuves ?

L'épreuve de reconnaissance des végétaux est organisée par filière (Aménagements Paysagers - Productions Horticoles) et par niveau (3, 4 et 5) dans les conditions de la finale, c'est à dire en salle sur des échantillons fraîchement cueillis. Les candidats apprenants devront reconnaître 20 à 40 plantes en 60 à 90 minutes et les nommer en respectant bien la nomenclature botanique (famille/genre/espèce/nom commun/cultivar). Pour se préparer à l'épreuve, ils se basent sur des listes de végétaux spécifiques à leur catégorie et à leur niveau. Certains candidats les plus experts devront connaître plus de 600 plantes !

Le palmarès sera ensuite annoncé le jour même vers 16h. Les lauréats recevront des lots offerts par SUHAS Matériaux, RURAL MASTER, PEPINIERES SCRIVE et BROKLAND. Ils participeront à la finale nationale qui se tiendra lors du salon Paysalia à Lyon, les 6 et 7 décembre 2023.



Le Végétal, c'est la vie !

Reconnaître les végétaux pour répondre aux défis à venir et encourager l'excellence de la filière



Les arbres, fleurs et plantes sont au cœur de nos vies et leur présence se renforce d'année en année grâce à la maîtrise et à l'excellence des professionnels du végétal. **Pour répondre aux défis environnementaux actuels et à venir, notamment la protection de la biodiversité face au changement climatique, il est important de permettre aux jeunes d'acquérir ces connaissances en botanique dès leur formation car ils sont les professionnels de demain.**

Le but du Concours National de Reconnaissance des Végétaux est, d'une part, de rappeler aux apprenants la nécessité de savoir identifier les végétaux, de connaître leurs spécificités et leurs exigences pédo-climatiques et, d'autre part, de valoriser l'investissement des jeunes dans leur formation, de faire perdurer le savoir-faire et l'excellence de la filière du végétal française.

Ce concours met également en lumière la qualité des formations de l'enseignement agricole conduisant vers les métiers de l'horticulture, du commerce et du paysage, ce qui représente plus de 13 000 apprenants chaque année.



VALHOR
TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL

VALHOR L'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage

VALHOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, représente une filière économique de premier plan dans les territoires au service des 186 000 professionnels du végétal au sein des 52 000 entreprises, réalisant 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Elle rassemble les dix organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (VERDIR, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, Jardineries & Animaleries de France, FGFP, Floralisa) et du paysage (Unep, FFP). Les cinq missions de VALHOR sont fixées par un programme d'actions triennal, fruit de l'accord de financement interprofessionnel.

Pour en savoir plus, connectez-vous sur www.valhor.fr

Suivez-nous sur   

 **Concours National de Reconnaissance des Végétaux**



Unep Union Nationale des Entreprises du Paysage

L'Unep est la seule organisation professionnelle représentative des 31 350 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, et à informer et aider ses adhérents (74 % d'entre eux ont moins de 10 salariés) dans leur vie d'entrepreneur. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents. Les engagements de service de l'Unep sont certifiés selon le référentiel Quali'OP depuis 2006 ; en 2014, l'Unep obtient le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (RSE). L'Unep a été reconnue partenaire « Engagé pour la nature » par l'Office Français de la Biodiversité en 2021.

Pour en savoir plus, connectez-vous sur www.lesentreprisesdupaysage.fr



VERDIR

La Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières, devenue VERDIR en 2022, est le seul syndicat représentatif des producteurs horticoles français reconnu par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre les spécificités de la production française à tous les niveaux de l'administration et des acteurs publics ou privés, et à informer les entreprises des évolutions concernant la filière. En mettant l'humain et l'échange au cœur de sa politique, VERDIR offre un espace de discussion, de partage et de développement de projets aux entreprises.

Pour en savoir plus, connectez-vous sur www.verdir.fr



Agricampus 40 - CFAAH des Landes (40)

L'EPLEFPA des Landes est implanté sur les sites de Oeyreluy-Mugron-Sabres. Le CFAAH des Landes est l'un des centres constitutifs de l'EPLEFPA 40. Les formations dispensées dépendent des secteurs des productions agricoles, des productions horticoles, aménagements paysagers, l'eau et de l'agroéquipement. Le secteur des aménagements paysagers est la filière phare avec 126 apprenants inscrits en CAPa, BP, CS, Bac Pro et BTSa. Cet établissement a naturellement répondu présent cette année pour soutenir les efforts de VALHOR, de l'Unep, de VERDIR et de la FFP dans le développement de la connaissance des végétaux.

Pour en savoir plus, connectez-vous sur www.agricampus40.fr/formations/par-etablissement/

